



Agence Wallonne  
pour l'Intégration  
des Personnes Handicapées

# Etat des lieux des politiques en matière de personnes handicapées au niveau belge

Deuxième semestre 2013

Direction Prospective et Stratégie

## 1. Préambule

L'article 273 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé prévoit que l'Agence « est chargée d'une mission générale de coordination et d'information. Celle-ci comprend : (...) la promotion (...) de recherches d'informations (...) ». Par ailleurs, au travers de l'article 3 de son contrat de gestion 2012-2017, l'Agence s'est engagée à « participer à la coordination régionale et interministérielle de la politique transversale en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap ». A cette fin, ce même article précise en outre que l'Agence assurera « une veille informationnelle au niveau belge ».

### Critères de sélection de l'information

En ce qui concerne les publications dans le Moniteur belge, l'information porte sur les publications parues en langue française qu'il s'agisse d'une traduction ou pas.

En ce qui concerne les activités parlementaires, l'information porte sur les publications parues en langue française qu'il s'agisse d'une traduction ou pas, des entités fédérale et fédérées de la Communauté française, de la Région wallonne, de la Région de Bruxelles-Capitale, des Commissions communautaires française et commune de la Région de Bruxelles-Capitale.

Dans la recherche documentaire, est privilégiée l'approche thématique en fonction des besoins de la personne handicapée : emploi, logement, santé, déplacement, etc. Cette approche thématique renforce la transversalité de l'information. Il s'agit de compiler les documents sélectionnés sur base notamment des publics cibles ci-dessous :

- les personnes handicapées (mesures spécifiques);
- les personnes défavorisées (insertion sociale);
- les personnes malades (santé, santé mentale) ;
- les personnes (accès au logement non social : aides et primes).

Nous rappelons aux lecteurs que les informations recensées dans ce document n'ont pas la prétention d'être exhaustives. Des sujets d'un intérêt majeur peuvent être traités dans des notes distinctes (déclarations politiques régionales (DPR), etc).

Toute information sélectionnée est, d'une part, classée dans une des lignes de vie ci-dessous, et d'autre part, disponible à partir du lien <http://wform.awiph.be/veilleinforweb/>

<b>LIGNES DE VIE</b>	
INTITULE	CONTENU EXEMPLATIF
Avoir des enfants et en prendre soin	Attendre un enfant, la naissance, adopter et accueillir un enfant, les soins après la naissance, crèches, garderies, centres de vacances, les droits de l'enfant
Logement	Logement social ou non
Apprendre et se former tout au long de la vie	Etudes, enseignement, accompagnement pédagogique, formation professionnelle
Loisirs, tourisme, sport	Loisirs, tourisme, faire du sport
Mobilité	Transport, accessibilité
Travail	Emploi, conditions de travail, recherche d'emploi, recrutement
Santé	Santé du corps, bien-être, soins de santé
Fiscalité, Ressources	Fiscalité, allocations, revenus
Vie de famille, vie personnelle	Vie familiale, vie sexuelle, place au sein de la société
Prise en charge	Prise en charge par un tiers institutionnel : accueil, hébergement, accompagnement, reconnaissance du handicap
Participer à la vie publique et être en contact avec la justice	Comprendre le fonctionnement de l'état, vie politique, vie associative, plaintes, justice
Art et culture	Scènes, audiovisuel et médias, patrimoine, organisations culturelles et associatives, culture et démocratie
Pension et seniors	Préparer sa pension, demander sa pension, être pensionné Services aux seniors, activités
Entreprise Non-marchand	Secteur du non-marchand
Fonction publique	Fonction publique, emploi, enjeux
Divers	Diversité des domaines non énumérés supra

## **2. Exposé du rapport - Second semestre 2013**

### **2.1. MONITEUR BELGE (voir annexe 1 pour le détail des publications)**

En ce qui concerne le relevé des publications au Moniteur belge au cours du second semestre 2013, 46 documents ont été retenus:

06 de la Belgique fédérale  
01 de la Communauté française  
17 de la Communauté et Région flamandes  
11 de la Région wallonne  
04 de la Région de Bruxelles-Capitale  
03 de la Commission communautaire française  
04 de la Commission germanophone

Classés par lignes de vie, ces documents sont regroupés de la manière suivante :

Année 2013/2 Lignes de vie	Belgique fédérale	Communauté française	Communauté et Région flamandes	Région wallonne	Région de Bruxelles Capitale	Commission française Bxl	Commission commune Bxl	Communauté germano- phone
<a href="#">Enfants</a>			1			1		
<a href="#">Formation</a>		1	1		1			
<a href="#">Mobilité</a>			2	1	2			
<a href="#">Logement</a>				1	1			
<a href="#">Travail</a>	2		2	1				1
<a href="#">Santé</a>	1							
<a href="#">Ressources</a>	2		3	1				
<a href="#">Senior</a>								1
<a href="#">Prise en charge</a>			4	3				
<a href="#">Divers</a>			2	1				
<a href="#">Entreprise Nonmarchand</a>			2	1				
<a href="#">Fonction publique</a>	1			2		2		2
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>3</b>		<b>4</b>

### **Enfants**

#### **Communauté et Région flamandes**

*Elles ont défini, par décret, le cadre de l'aide intégrale à la jeunesse, dans une approche personnalisée et pluridisciplinaire.*

#### **Commission communautaire française**

*Un décret fut pris afin d'améliorer le soutien à l'accueil de la petite enfance.*

## **Formation**

### Communauté et Région flamandes

*Un décret fut pris dans le cadre de moyens spéciaux d'aide à l'enseignement des élèves porteurs de besoins spécifiques.*

### Communauté française et Région de Bruxelles-Capitale

*Il fut porté assentiment de l'accord de coopération, conclu le 21 février 2013, entre la Communauté française et la Commission communautaire française en matière d'intégration et d'inclusion scolaire pour les jeunes en situation de handicap.*

## **Mobilité**

### Communauté et Région flamandes

*Furent favorisées les mesures d'accessibilité aux personnes accompagnées de chiens d'assistance dans les lieux publics.*

*Les transporteurs chargés du transport de personnes handicapées ou à mobilité réduite feront l'objet de conditions d'agrément.*

### Région wallonne

*Furent favorisées les mesures d'accessibilité aux personnes accompagnées de chiens d'assistance dans les lieux publics.*

### Région de Bruxelles-Capitale

*Fut renforcé le cadre des mesures en faveur du stationnement des véhicules des personnes handicapées.*

## **Logement**

### Région de Bruxelles-Capitale

*Les contrats de gestion de la Société régional du Logement Bruxellois et du Fonds du Logement devront prévoir des objectifs d'accessibilité et d'adaptabilité pour les logements.*

### Région wallonne

*Des modifications ont été apportées à la réglementation visant à clarifier la situation des services résidentiels pour adultes qui sont soumis à l'obligation de transformations de places en logements supervisés.*

## **Travail**

### Belgique fédérale

*Une convention collective de travail du secteur du papier rend obligatoire l'introduction de mesures favorisant la formation et l'apprentissage notamment des personnes handicapées.*

*Fut revu le taux de cotisation pour le calcul des montants dus par les employeurs pour les couvertures des accidents du travail.*

### Communauté germanophone

*A été revu favorablement aux travailleurs le subventionnement forfaitaire dans le cadre de la rémunération et des charges sociales supportées par les ateliers protégés.*

### Région wallonne

*Fut revu le cadre décretaal régissant les entreprises de formation par le travail et les organismes d'insertion socioprofessionnelle.*

### Communauté et Région flamandes

*Est favorisée, par d'éventuelles subventions, l'intégration des personnes handicapées dans une politique de carrière et de diversité, mais également les entreprises de travail adapté.*

## **Santé**

### Belgique fédérale

*L'intervention de l'assurance obligatoire soins de santé intervient dans le coût des produits contraceptifs des personnes handicapées âgées de moins de 21 ans et qui sont prises en charge dans une habitation de soins.*

## **Ressources**

### Belgique fédérale

*Eut lieu une augmentation de 2% des barèmes des allocations de remplacement de revenu, d'intégration et d'aide aux personnes âgées.*

*Les demandes d'allocations aux personnes handicapées peuvent désormais être introduites auprès des mutuelles.*

### Communauté et Région flamandes

*Le nombre maximum de bénéficiaires d'un budget d'assistance personnelle est de 2600 personnes. Par ailleurs, dans le cadre d'une expérience-pilote, est maintenu en faveur des bénéficiaires leur budget d'assistance personnalisé jusqu'au 31 décembre 2014.*

*Des modifications réglementaires furent apportées afin de permettre, sous certaines conditions, l'exonération totale ou partielle du paiement des allocations familiales comme contribution financière.*

### Région wallonne

*Les services résidentiels et d'accueil des personnes handicapées agréés seront exonérés de la redevance radio et télévision.*

*Est revu le montant de la réduction du précompte immobilier par personne handicapée prise en charge.*

## **Prise en charge**

### Communauté et Région flamandes

*Furent clarifiées les critères de prolongation d'un jeune adulte handicapé dans un semi-internat ou un centre d'observation.*

*A été introduite la notion de « accompagnement de parcours » qui vise la personne handicapée et son entourage, ainsi que la notion de « aide directement accessible » qui comprend l'accompagnement ambulatoire, l'accueil de jour et le séjour avec logement.*

*Assentiment fut porté à l'accord de coopération avec la Région wallonne en ce qui concerne l'intégration des personnes handicapées.*

*A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les personnes handicapées qui sont soutenues par une famille d'accueil et un centre de jour, devront payer une contribution financière à la famille d'accueil et au centre de jour.*

### Région wallonne

*Fut précisé le cadre réglementaire des services en autorisation de prise en charge et des services organisant des activités pour personnes handicapées.*

*Furent fixées, pour les exercices 2013 et 2014, les priorités d'octroi du budget d'assistance personnelle.*

*Les conditions de subventionnement des services d'aide précoce et des services d'accompagnement ont été modifiées.*

## **Fonction publique**

### Belgique fédérale

*Sont facilités les congés de fonctionnaires pour accompagner des personnes handicapées.*

### Commission communautaire française

*Un nouveau directeur d'administration fut désigné au PHARE.*

*La composition de la section « Personnes handicapées » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la santé fut renouvelé.*

### Région wallonne

*La composition de la Commission de recours en matière d'actions sociale et de santé ainsi que du Conseil d'avis pour l'éducation, l'accueil et l'hébergement de l'AWIPH fut partiellement modifiée.*

### Communauté germanophone

*Le cadre organique et la composition du Conseil d'administration de l'Office de la Communauté germanophone pour les Personnes handicapées furent modifiés.*

## **Entreprises et non-marchand**

### Communauté et Région flamandes

*Un accord intersectoriel fut conclu entre le Gouvernement et le secteur non-marchand pour la période allant de 2011 à 2015.*

### Région wallonne

*Les services organisant des activités pour les personnes handicapées pourront bénéficier d'une subvention spéciale en faveur de leur personnel.*

## **Les personnes âgées**

*Les résidences pour seniors peuvent se voir attribuer un label d'accessibilité dont la délivrance est liée par un avis donné par l'Office germanophone pour les Personnes handicapées.*

## **Divers**



### Communauté et Région flamandes

*Renforcement du principe de subrogation permettant à l'Agence flamande pour les Personnes handicapées d'octroyer une indemnité dans l'attente d'une indemnisation tierce.*

*Dans les aides individuelles à l'intégration, les interventions sont majorées pour les imprimantes braille et les programmes de reconnaissance de texte avec scanner.*

### Région wallonne

*Désormais, chaque organisme d'intérêt public devra prendre en compte la dimension du handicap au travers de mesures concrètes notamment via leur contrat de gestion.*

## **2.2. ACTIVITES PARLEMENTAIRES (voir annexe 2 pour le détail des activités)**

*En ce qui concerne les activités parlementaires du second semestre 2013 de la session ordinaire (2013-2014), elles ont été classées en quatre catégories :*

- *projet et proposition de loi/décret/résolution*
- *interpellation, question écrite/orale (avec réponse)*
- *rapport*
- *autre*

Année 2013/2	Sénat	Chambre	Communauté française	Région wallonne	Région de Bruxelles Capitale	Commission française Bxl	Commission commune Bxl
Autre		1	1	1		1	2
Projet	1		6	16		6	
Proposition	2	1	1	1	1		1
Question/Interpellation	18	54	7	54	20	11	4
Rapport				1			
<i>Total</i>	<i>21</i>	<i>56</i>	<i>15</i>	<i>73</i>	<i>21</i>	<i>18</i>	<i>7</i>

## **PROJETS**

Les documents parlementaires ont été regroupés selon les lignes de vie suivantes:

Année 2013/2 Lignes de vie	Sénat	Chambre	Communauté française	Région wallonne	Région de Bruxelles Capitale	Commission française Bxl	Commission commune Bxl
<a href="#">Enfants</a>			2				
<a href="#">Formation</a>			4				
<a href="#">Mobilité</a>				3			
<a href="#">Travail</a>				2			
<a href="#">Divers</a>	1			9		6	
<a href="#">Entreprise Nonmarcha</a>				2			
<b>Total</b>	<b>1</b>		<b>6</b>	<b>16</b>		<b>6</b>	

### Commission communautaire française

*Indépendamment des projets de décret portant sur les budgets 2013 et 2014, les autres projets portèrent sur, d'une part, l'inclusion des personnes handicapées, et, d'autre part, assentiment de l'accord de coopération du 12 juin 2013 conclu entre les entités fédérale et fédérées au sujet de la création du Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et la discrimination.*

### Communauté française

*La modification des règles d'adoption d'enfants fit l'objet d'un projet de décret.*

*Furent aussi l'objet de projets l'enseignement spécialisé et l'enseignement supérieur inclusif.*

### Région wallonne

*Un projet de décret visa à promouvoir la prise en compte des personnes en situation de handicap dans le cadre des contrats de gestion et des obligations d'information des organismes d'intérêt public.*

*La législation relative au chien d'assistance fit l'objet de modifications concernant le dressage de l'animal.*

*Une réforme du cadre décretaal fut entreprise au sujet des entreprises de formation et des organismes d'insertion socioprofessionnelle.*

*Il y eut les projets de décret portant sur les budgets 2013 et 2014.*

*Un projet porta sur l'assentiment de l'accord de coopération du 12 juin 2013 conclu entre les entités fédérale et fédérées au sujet de la création du Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et la discrimination.*

*Des modifications d'ordre fiscales furent traitées pour la redevance radio-télévision et le précompte immobilier des personnes en situation de handicap.*

## Sénat

*Un projet porta sur l'assentiment de l'accord de coopération du 12 juin 2013 conclu entre les entités fédérale et fédérées au sujet de la création du Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et la discrimination.*

## PROPOSITIONS

Les documents parlementaires ont été regroupés selon les lignes de vie suivantes :

Année 2013/2 Lignes de vie	Sénat	Chambre	Communauté française	Région wallonne	Région de Bruxelles Capitale	Commission française Bxl	Commission commune Bxl
<a href="#">Mobilité</a>		1			1		
<a href="#">Travail</a>	1						
<a href="#">Senior</a>				1			
<a href="#">Prise en charge</a>	1		1				1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>1</b>

### Chambre

*Une proposition de loi fut déposée ayant pour objet la suppression de l'obligation pour les personnes handicapées se déplaçant en fauteuils roulants électriques de souscrire une assurance en responsabilité civile automobile.*

### Sénat

*Fut déposée une proposition de loi visant à préciser la définition du handicap dans la réglementation spécifique à la sélection comparative de recrutement et de stage au sein de la fonction publique.*

*Fut déposée une proposition de résolution relative à la prise en charge de personnes handicapées souffrant en plus d'un trouble psychique ou d'un trouble grave du comportement et, en particulier, de celles qui nécessitent une prise en charge hospitalière.*

### Commission communautaire commune

*Fut déposée une proposition de résolution visant à créer une plateforme de ressources partagées afin d'améliorer l'organisation des places de répit pour personnes handicapées de grande dépendance.*

### Communauté française

Une proposition de décret eut pour objet notamment de transférer à la Région wallonne la compétence relative aux normes déterminant les catégories de handicap.

### Région de Bruxelles-Capitale

Fut déposée une proposition de résolution relative à l'amélioration de l'accessibilité des transports publics aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.

## AUTRES

Année 2013/2 Lignes de vie	Sénat	Chambre	Communauté française	Région wallonne	Région de Bruxelles Capitale	Commission française Bxl	Commission commune Bxl
<a href="#">Mobilité</a>				1			
<a href="#">Divers</a>		1	1			1	2
<i>Total</i>		<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>		<i>1</i>	<i>2</i>

Au sein de la Chambre, de la Commission communautaire commune et de la Commission communautaire française, les déclarations de politique générale ont développé, plus qu'habituellement, la situation des personnes handicapées ce qui a valu que de tels documents soient mentionnés dans la présente rubrique.

### Région wallonne

Dans son rapport annuel, le Médiateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles a examiné le transport scolaire dont celui des personnes handicapées.

## QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

Les documents parlementaires ont été regroupés selon les lignes de vie :

Année 2013/2 Lignes de vie	Sénat	Chambre	Communauté française	Région wallonne	Région de Bruxelles Capitale	Commission française Bxl	Commission commune Bxl
<a href="#">Enfants</a>		1	1				
<a href="#">Formation</a>			4	1		1	
<a href="#">Mobilité</a>	5	8		9	7	1	
<a href="#">Logement</a>				5	4		
<a href="#">Travail</a>	5	24		6	6	6	1
<a href="#">Famille</a>			1	2			
<a href="#">Santé</a>	1	3		1			1
<a href="#">Loisirs</a>		1	1	1	2		
<a href="#">Culture</a>	1						
<a href="#">Ressources</a>	2	11		1			1
<a href="#">Senior</a>				4		1	
<a href="#">Prise en charge</a>	2	3		16		2	
<a href="#">Divers</a>	2	2		2			
<a href="#">Entreprise Nonmarcha nd</a>		1		2			1
<a href="#">Fonction publique</a>				4	1		
<i>Total</i>	<i>18</i>	<i>54</i>	<i>7</i>	<i>54</i>	<i>20</i>	<i>11</i>	<i>4</i>

## **Enfants**

### Chambre

*Le congé parental fit l'objet d'une question relative à la majoration de l'âge limite de l'enfant handicapé pour qu'un congé parental soit accordé.*

## **Formation**

### Communauté française

*Fit débat la réorientation d'enfants non porteurs d'un handicap vers l'enseignement spécialisé et la réintégration dans l'enseignement ordinaire d'un élève venant de l'enseignement spécialisé, mais aussi l'intégration des élèves à besoins spécifiques.*

### Commission communautaire française

*L'intérêt fut porté sur l'évaluation des plans individuels de transition visant la réintégration dans l'enseignement ordinaire d'un élève venant de l'enseignement spécialisé,*

### Région wallonne

*Quel type d'encadrement spécifique peut être accordé à un enfant déficient auditif dans les aides scolaires contre le redoublement d'une année scolaire, fit l'objet d'une question.*

## **Mobilité**

### Sénat

*Deux questions eurent pour objet la carte de stationnement de véhicules pour les personnes handicapées, en ce qui concerne les abus d'utilisation et le renvoi de la carte suite notamment à un décès.*

*Deux autres questions portèrent sur l'accessibilité des bâtiments public.*

### Chambre

*Plusieurs questions concernèrent l'accessibilité du réseau des chemins de fer (carte d'accompagnateur, accès aux gares et quais, tec) mais aussi sur l'accessibilité de l'espace public aux personnes déficientes visuelles.*

*Il fut question des délivrances et des abus d'utilisation de la carte de stationnement pour les personnes handicapées.*

*Le coût du stationnement sur la voie publique fut posée entre le choix d'emplacements de stationnement non payant spécifiquement réservés aux personnes handicapées ou tout emplacement non payant dès lors qu'est apposée la carte de stationnement de la personne handicapée dans l'habitacle du véhicule automobile.*

### Région wallonne

*Un intérêt fut porté aux emplacements de stationnement réservés aux véhicules de personnes handicapées dont des occupations temporaires à des fins commerciales d'exposition de matériel à vendre.*

*Des questions portèrent sur la prise en compte du handicap dans les contrats de gestion de la SRWT et des TEC, mais aussi plus particulièrement les TEC en ce qui concerne l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.*

*L'accessibilité de gares ferroviaires fut abordée.*

*Les aides à la formation des chiens guides firent l'objet d'une attention particulière.*

### Commission communautaire française

*L'intérêt fut porté sur le transport scolaire des jeunes fréquentant les établissements relevant de l'enseignement spécialisé,*

### Région de Bruxelles-Capitale

*Plusieurs questions concernèrent l'accessibilité (voies publiques, trottoirs, bâtiments, plate-forme Accessibilité intégrale, licences pour les transports rémunérés adaptés de personne à mobilité réduite, transports en commun)*

## **Logement**

### Région de Bruxelles-Capitale

Trois domaines ont plutôt retenus l'attention : l'accès aux prêts hypothécaires, l'accessibilité aux logements sociaux adaptés, les logements des personnes âgées dont les personnes à mobilité réduite.

### Région wallonne

Cinq thèmes furent traités :

- les baux de garage pour les personnes handicapées,
- les projets expérimentaux de création de logements par la SLSP,
- les logements à destination des personnes handicapées, cela dans l'ancrage communal,
- l'avenir de neufs logements encadrés s'inscrivant dans les initiatives spécifiques de l'AWIPH,
- les logements adaptés et adaptables.

## **Travail**

### Sénat

L'emploi des personnes handicapées dans les services publics fut au cœur de cinq interventions parlementaires.

### Chambre

Pas moins de vingt et une questions furent posées au sujet de l'emploi des personnes handicapées dans les services publics. Une question porta sur le développement du travail à domicile et du télétravail afin de favoriser l'emploi des personnes handicapées.

Les mesures de soutien en faveur des travailleurs indépendants handicapés furent abordées.

Les conséquences de l'application de la procédure d'activation en matière de recherche d'emploi se sont posées pour les chômeurs ayant un handicap reconnu d'au moins 33%.

### Région wallonne

Le respect de la diversité et la lutte contre les discriminations au sein de l'administration wallonne.

Fut traitée la situation des entreprises de travail adapté notamment en ce qui concerne leur plan de relance et un de leurs projets pilotes.

*L'enquête de satisfaction de l'AWIPH sur le soutien dans l'emploi fut abordée.*

*Le plan d'accompagnement des chômeurs et des demandeurs d'emploi en situation de handicap retint l'attention.*

*Furent présentés des rapprochements entre les mondes de l'entreprise et celui du handicap suite à l'opération Duoday.*

### Région de Bruxelles-Capitale

*La situation de l'emploi des personnes handicapées dans les secteurs privé et public a retenu l'attention tant sur le plan de la lutte contre les discriminations notamment à l'embauche que sur le plan d'actions entreprises et à mener.*

### Commission communautaire commune

*Un intérêt fut porté à la situation des plans de diversité de leur personnel pris par les CPAS.*

### Commission communautaire française

*Des questions furent posées au sujet de l'emploi des personnes handicapées dans les services publics.*

*En ce qui concerne les entreprises de travail adapté, furent développés les problèmes des prépensions et du plan de sauvetage d'une entreprise.*

*Fit l'objet d'une intervention, la situation des structures de maintien et le développement de nouvelles cellules d'adaptation pour les travailleurs handicapés vieillissants.*

*Un intérêt fut porté à l'évaluation du projet Scavus (services et centres d'activités valorisantes et d'utilité sociale) notamment en ce qu'il a trait aux personnes handicapées.*

## **Fonction publique**

### Région wallonne

*La Cour des Comptes a rendu son rapport concernant l'AWIPH, elle y formule des recommandations.*

*La situation de l'emploi des personnes handicapées au sein de la fonction publique fit l'objet de deux questions.*

*Un parlementaire attira l'attention sur les problèmes de personnel rencontrés par les bureaux régionaux de l'AWIPH.*

## **Famille**

### Région wallonne



*L'intérêt fut porté sur, d'une part, la situation et le statut des aidants proches, et, d'autre part, sur les conclusions du groupe de travail « Vie affective et sexuelle des personnes handicapées ».*

#### Communauté française

*Un intérêt fut porté à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes handicapées.*

### **Santé**

#### Chambre

*Furent abordées les possibilités offertes aux personnes handicapées de joindre les services de secours.*

#### Sénat

*L'accessibilité des structures hospitalières aux personnes sourdes et malentendantes par de la vidéoconférence fut posée.*

#### Région wallonne

*L'accessibilité des structures hospitalières aux personnes sourdes et malentendantes (quid suivi projets pilotes) fut évoquée.*

#### Commission communautaire commune

*L'accueil des personnes handicapées via un interprète en langue des signes fut abordé.*

### **Loisirs, Art et Culture**

#### Communauté française

*Les questions furent axées sur la présence francophone dans le sport paralympique.*

#### Région wallonne

*L'installation de pistes d'athlétisme adaptée aux personnes déficientes visuelles firent l'objet d'une attention particulière.*

#### Région de Bruxelles-Capitale

*L'accessibilité et la signalisation de parcs à l'attention des personnes handicapées et à mobilité réduite fit l'objet de deux interventions.*

#### Chambre

*La politique du sponsoring de la Loterie nationale fut présentée.*

## **Ressources**

### Sénat

*Une question porta sur les tarifs sociaux pour l'eau et le gaz.*

*Périodiquement, la Direction générale des Personnes handicapées publie une brochure présentant les aides pouvant être apportées aux personnes handicapées. La question fut posée de la pertinence et de l'opportunité de versions audio et en braille de cette brochure.*

### Chambre

*Quatre questions furent posées au sujet des revenus de la personne handicapée sous différents angles comme les statistiques, les revenus mobiliers, le patrimoine immobilier, l'âge de l'octroi de l'allocation, la fraude sociale ou les conditions d'octroi aux personnes de nationalité étrangère.*

*Fut abordé le système automatique d'octroi du tarif social en matière d'énergie.*

*Trois questions traitèrent des conséquences de la politique plus stricte de contrôle des personnes handicapées émergeant au chômage.*

### La Commission communautaire commune

*Les moyens dégagés pour aider particulièrement les personnes handicapées précarisées retinrent l'attention.*

### La Région wallonne

*Le « décalage » entre les législations sur les allocations familiales pour jeunes en situation de handicap et la législation régionale fut abordé.*

## **Prise en charge**

### Région wallonne

*L'état d'avancement des travaux et réflexions en faveur d'une meilleure intégration des personnes autiste fit l'objet de deux questions.*

*Pas moins de cinq questions furent posées au sujet du subventionnement de services d'accueil et d'hébergement dont deux relatives au financement des travaux d'infrastructure.*

*Un intérêt fut porté aux aides individuelles à l'intégration tant sur la simplification des procédures que sur leur actualisation.*

*La qualité de la prise en charge des personnes dans l'établissement de défense sociale « Les Marronniers » à Tournai fut soulevée.*

*Une question fut posée au sujet de l'alimentation des personnes handicapées prises en charge dans les services agréés par l'AWIPH.*

*Trois questions furent posées sur la condamnation de la Belgique par le Comité européen des droits sociaux pour la violation de la Charte sociale européenne pour le motif du manque de places d'accueil et d'hébergement en faveur des personnes handicapées de grande dépendance.*

*L'attention fut attirée sur les problèmes de subventionnement que rencontrent les centres de coordination de soins à domicile.*

*Le budget d'assistance personnelle fut abordé.*

### Sénat

*La situation des personnes handicapées de grande dépendance attira l'attention, ainsi que celle des jeunes aux confins des secteurs de l'aide à la jeunesse, du handicap et de la santé mentale.*

### Chambre

*L'avantage fiscal accordé pour les titres-services dans le cadre du budget d'assistance personnelle fut évoqué.*

*La répartition des tâches entre professionnels de l'aide et professionnels de la santé fut traitée*

*Fut traitée la situation de l'aidant proche (plate-forme de soutien, statut, etc).*

### Commission communautaire française

*Un débat se noua à propos de la condamnation de la Belgique par le Comité européen des droits sociaux pour la violation de la Charte sociale européenne pour le motif du manque de places d'accueil et d'hébergement en faveur des personnes handicapées de grande dépendance.*

*Les conventions prioritaires en faveur de personnes handicapées furent abordées.*

## **Personnes âgées**

### Commission communautaire française

*Les discriminations frappant les personnes handicapées âgées de plus de 65 ans quant à leur accès aux interventions en faveur des personnes handicapées retinrent l'attention.*

### Région wallonne

*La situation des personnes handicapées de plus de 65 ans suscita un intérêt quant aux aides qui leur sont accordées et à leurs droits.*

## **Entreprises et non-marchand**

### Région wallonne

*Deux questions portèrent sur la situation difficile rencontrée par l'asbl « Au détour du possible ».*

### Chambre

*Une intervention eut pour objet de connaître si les éducateurs des services prenant en charge des personnes handicapées doivent être détenteurs du permis de conduire D même lorsqu'ils transportent occasionnellement ces personnes.*

### Commission communautaire commune

*Une intervention porta sur l'opportunité, la pertinence et les moyens de la collaboration entre le Centre d'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations et la Commission communautaire commune.*

## **Divers**

### Sénat

*Fut évoquée la traduction en langue des signes des communications de crise.*

*L'efficacité du numéro vert de la Direction générale des Personnes handicapées fut remise en doute.*

### Région wallonne

*Il fut question de la collaboration de l'AWIPH avec le Parquet en cas de viol d'une personne handicapée prise en charge dans un service.*

*La future réglementation relative à l'agrément et au subventionnement de l'interprétariat en langue des signes fut soulignée tout en attirant l'attention sur le manque d'interprètes.*

## RAPPORT

Année 2013/2 Lignes de vie	Sénat	Chambre	Communauté française	Région wallonne	Région de Bruxelles Capitale	Commission française Bxl	Commission commune Bxl
<a href="#">Loisirs</a>				1			
<i>Total</i>				1			

---

Un rapport a retenu l'attention, c'est celui portant sur les activités du Commissariat général au Tourisme au sujet de l'accessibilité des attractions touristiques.

## Annexe 1 relative aux publications dans le Moniteur belge



2013 semestre 2  
Moniteur belge.pdf

## Annexe 2 relative aux activités parlementaires



2013 semestre 2  
Parlement.pdf